

Chapitre 8

Quels liens sociaux dans les sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

Introduction

La montée de l'individualisme remet-elle en question la cohésion sociale ? Qu'est-ce que l'individualisme ? Qu'est-ce que la cohésion sociale ? En sociologie, l'**individualisme** se caractérise par l'accroissement de l'autonomie de l'individu par rapport aux règles collectives. Au sens *positif*, c'est la reconnaissance de droits individuels, plus de liberté de choix pour l'individu ; au sens *néglatif*, c'est un repli sur ses intérêts privés.

Pour les philosophes des Lumières (XVIII^e), l'individualisme était un idéal, renvoyait à un individu capable de raisonner de manière critique et autonome ; on pouvait dès lors rompre avec l'obscurantisme, le fanatisme religieux.

La **cohésion sociale** correspond à une situation dans laquelle les membres d'une société entretiennent des liens sociaux, partagent les mêmes valeurs et ont le sentiment d'appartenir à une même collectivité. Elle correspond à la solidarité d'un groupe fortement intégré. Ce qui permet la cohésion sociale, c'est l'existence de liens sociaux entre les individus.

Le lien social relie les individus les uns aux autres et crée de la solidarité entre les membres d'une société. Il résulte de la socialisation. Il ne se produit pas "*par hasard*", mais se construit par le biais d'instances d'intégration (la famille, l'école...) et de dispositifs spécifiques (la protection sociale). Il n'est jamais définitivement acquis. La cohésion sociale ne signifie pas que tous les individus s'entendent parfaitement et que le conflit a disparu.

Les liens qui relient les individus et leur permettent de former une société sont multiples. En observant les sociétés, on constate que ces liens se transforment : la société devient une société d'individus.

Les *liens horizontaux* unissent l'individu à ses groupes sociaux d'appartenance : la famille, les amis, les collègues...

Les *liens verticaux* unissent l'individu à la société : le lien politique, composé des droits et des devoirs du citoyen ; le lien marchand (rapport employeur/employé, consommateur, vendeur).

Les institutions qui socialisent et intègrent les individus connaissent aussi des changements profonds. La famille subit des mutations, est parfois fragilisée. L'école accueille de plus en plus d'élèves, mais l'échec scolaire persiste. Le travail se précarise.

L'individualisme caractérise le comportement des individus qui tendent à s'émanciper des contraintes collectives édictées par la famille, la religion, le village...

De nouvelles formes de lien social apparaissent, mais l'exclusion prend de l'ampleur.

La fête des voisins remonte à 1990 : cet événement, organisé par un groupe d'amis dans le 17^e arrondissement de Paris montre que de nouvelles formes de solidarité

apparaissent. Face au repli sur soi, à la peur de l'autre, ils voulaient renforcer les liens de proximité, mobiliser contre l'isolement.

1 Lien social et pérennité d'une société

A De la société traditionnelle à la société moderne

Dans "*De la division du travail social*" (1893), Durkheim aborde ce qui sera le thème central de sa pensée, à savoir les relations entre les individus et la collectivité. Comment une collection d'individus peut-elle constituer une société ? Il répond à cette question en distinguant deux formes de solidarité : la solidarité mécanique et la solidarité organique.

Les sociétés traditionnelles sont marquées par une faible différenciation des fonctions et des métiers, les hommes étant interchangeables. Dans ces sociétés, l'uniformité est grande, de même que la conformité des valeurs et la cohésion sociale qui se fera par l'existence d'une "*conscience collective*" forte, s'imposant à tous. Le droit en vigueur est un droit répressif. Durkheim nommera cette *solidarité mécanique*.

Le passage de la solidarité mécanique à la solidarité organique pose la question du maintien du lien social. Si les individus sont différents, qu'est-ce qui les lie ? Avec le développement de la société industrielle, Durkheim craint que le lien diminue, car la conscience collective s'estompe au profit de la conscience individuelle.

Mais au fur et à mesure que les sociétés se développent, va se produire un accroissement de la densité démographique, c'est-à-dire une augmentation de la population (nommée densité physique par E. Durkheim) et une croissance des liens entre les individus due à l'urbanisation et au développement des moyens de transport ou de communication (nommée densité morale). En effet, plus les hommes sont nombreux et proches les uns des autres, plus la concurrence s'exacerbe. Pour éviter d'entrer en confrontation, les hommes vont devoir se spécialiser par leur métier ou leur fonction. **Cette spécialisation ou division du travail social**, permettra d'éviter la lutte des uns contre les autres. Par conséquent, ce n'est plus parce que les hommes se ressemblent et respectent les mêmes valeurs qu'ils peuvent vivre ensemble, mais parce qu'ils ont besoin les uns des autres. La conscience collective est alors moins nécessaire et l'individualité peut se développer. Cette solidarité est qualifiée de *solidarité organique*.

Le droit est un droit restitutif (ou droit coopératif), c'est-à-dire un droit dont l'objet n'est pas de sanctionner mais plutôt de remettre les choses en état lorsqu'une faute a été commise.

Dans la société française on assiste à une individualisation sociale : les individus sont de plus en plus différents et de plus en plus autonomes. C'est le changement social qui explique ce phénomène : évolution du statut des femmes, des modes d'éducation dans les familles, instauration de l'État providence, développement des médias.

B Les facteurs de la cohésion sociale

La socialisation est un processus par lequel chaque individu forge son identité et sa personnalité tout en s'intégrant à son environnement social.

Sous des formes variées, la socialisation se concrétise en un apprentissage et un ajustement qui se poursuivent durant toute la vie.

Avec le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, de nouvelles formes de socialisation voient le jour : **socialisation inversée**.

Socialisation inversée : alors que les formes traditionnelles sont généralement descendantes, la socialisation inversée va des enfants vers les adultes (ils apprennent aux adultes à utiliser les nouvelles technologies).

Les instances de socialisation sont multiples et exercent des influences parfois contradictoires sur les individus : la famille, l'école, le travail, les religions, les groupes de pairs, les médias, contribuent à la socialisation.

La **famille** reste un des piliers identitaires pour l'immense majorité de la population. Elle reste le premier agent d'intégration par sa mission fondamentale de socialisation. Par le biais de l'apprentissage des normes et des valeurs durant la socialisation primaire, la famille pose des repères collectifs et les bases de la vie en communauté.

La famille demeure un lieu où **s'exercent des solidarités** sous des formes diverses : aides matérielles, en temps et en capital social. Cette entraide protège les membres de la famille contre les aléas de la vie et facilite leur intégration.

Enfin, la nouvelle socialisation familiale moins normative, fondée davantage sur la négociation, semble correspondre aux évolutions de la société (flexibilité, adaptabilité).

L'école a également un rôle important d'intégration sociale. Au début de la Troisième République (1870), l'école intégrait autour des valeurs laïques de la République). La gratuité de l'enseignement primaire dans les années 1880 et l'obligation scolaire ont permis à tous les enfants d'apprendre à lire, écrire et compter. Elle est devenue le lieu de formation de tous les futurs travailleurs (création de filières techniques, puis professionnelles). Elle doit permettre à l'enfant de développer sa personnalité, de se construire une identité propre. Complémentaire à la socialisation familiale, la scolarisation vise la formation d'un citoyen neutre et libre. En délivrant des titres scolaires, l'école constitue une clé d'entrée sur le marché du travail.

1930 : gratuité de l'enseignement secondaire entrée en vigueur en 1933.

Le travail est un lieu où se forment les identités sociales fondées sur l'appartenance à un groupe socioprofessionnel, voire à une communauté de travail. En plus d'être la source des revenus primaires déterminant le niveau de vie et l'accès à la sphère de la consommation marchande (autre fondement identitaire), le travail donne accès aux droits sociaux (assurance chômage, maladie, vieillesse) protégeant l'individu des aléas de la vie. Enfin, le travail est un lieu de socialisation secondaire (apprentissage des relations avec la hiérarchie), de sociabilité (les relations avec les collègues) et de solidarité (les syndicats professionnels).

L'État, par le système de protection sociale, favorise la cohésion sociale.

2 Le délitement du lien social dans les sociétés contemporaines

Le chômage de masse, l'augmentation des divorces, la montée de l'abstention lors des élections, la montée de l'antisémitisme témoignent du délitement du lien social.

A La mesure de la rupture du lien social

La famille traverse un certain nombre de difficultés (augmentation du nombre des divorces et des familles monoparentales, recul du mariage).

Dans nos sociétés de consommation, la pauvreté monétaire limite les possibilités d'intégration sociale. Le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du revenu médian par unité de consommation. L'exclusion va au-delà de la pauvreté puisqu'elle sous entend une rupture du lien social.

B Un processus de cohésion sociale affaibli

Les mutations des instances d'intégration comportent des risques de fragilisation du lien social, visibles dans les processus d'exclusion.

L'insuffisance des ressources peut enclencher un processus d'exclusion conduisant à la rupture progressive des liens sociaux.

L'exclusion est plurielle : elle concerne aussi bien la santé que le logement ou encore le travail. Les personnes exclues subissent alors souvent une désocialisation accompagnée d'un sentiment d'inutilité.

Robert Castel dans "*Les métamorphoses de la question sociale*" (1995), insiste sur cette perte du lien social qu'il décrit comme un phénomène de désaffiliation sociale.

Désaffiliation sociale : processus de fragilisation du lien social en raison d'une précarisation de l'emploi et d'un affaiblissement des solidarités de proximité (familiales en particulier).

Le processus de désaffiliation passe par trois phases qu'il qualifie de zones :

- La zone d'intégration, marquée par l'association d'un travail stable et d'une insertion relationnelle solide ;
- La zone de vulnérabilité sociale est une zone intermédiaire instable qui se caractérise par un emploi précaire et une sociabilité restreinte ;
- La zone de désaffiliation qui se caractérise par l'absence de participation à toute activité productive et l'isolement relationnel.

Il montre que la réglementation du marché du travail et la mise en place d'une protection sociale au cours du XX^e siècle ont permis de sécuriser la condition ouvrière et d'intégrer les ouvriers.

L'exclusion se développe surtout à partir des années 1980 au moment où la remise en cause de la stabilité de l'emploi prive une partie des salariés de revenus stables et de droits sociaux.

Serge Paugam, dans "*L'exclusion, l'état des savoirs*" (1996), montre que les exclus sont victimes d'un phénomène de disqualification sociale, en raison d'une prise en charge par les institutions.

Disqualification sociale : processus de stigmatisation sociale des personnes aux revenus primaires faibles ou inexistantes dès lors que ces individus intériorisent l'étiquette d' "exclus" que leur attribuent les différentes institutions, en particulier celles gérant les aides sociales.

Le processus passe par trois étapes :

- La phase de fragilité correspond à une perte de sociabilité après la perte de l'emploi ou un divorce.
- La phase de dépendance : l'individu devient dépendant des aides sociales et des services sociaux. Il éprouve un sentiment d'infériorité sociale et subit une stigmatisation.
- La phase de rupture : les liens sociaux sont rompus et l'individu peut être désocialisé (La socialisation est un processus réversible).

Paugam insiste sur les interactions entre l'individu et la société qui, par sa réaction (étiquetage) amène l'individu à intérioriser l'image de soi dévalorisée qu'elle lui renvoie et à l'enfermer dans sa situation. L'exclusion est alors vue comme une " carrière morale " au cours de laquelle la personnalité des individus se transforme en se conformant aux attentes sociales : puisque la société lui renvoie l'image d'un assisté, l'individu en vient à accepter sa situation, à s'auto-dévaloriser, ce qui peut le mener vers la marginalisation.

La **famille** contemporaine est marquée par une désinstitutionnalisation qui se manifeste par la diversification des structures familiales : montée des familles monoparentales et recomposées (pauvreté des familles monoparentales). L'entraide familiale reproduit les inégalités économiques et sociales. Le divorce appauvrit les couples qui se séparent ; une rupture familiale risque de provoquer un processus d'exclusion sociale quand elle s'accompagne de la perte de l'emploi. Près d'un quart des pères divorcés disparaissent sans verser la pension alimentaire. La pauvreté qui touche particulièrement les familles monoparentales est source d'exclusion sociale, car elle est stigmatisante et disqualifiante car ces familles entrent dans le statut dévalorisé de l'assisté social.

L'école fait face à de profondes difficultés : multiplication des actes de violence verbale et physique, inégalités sociales face à la réussite scolaire. Environ 150.000 jeunes quittent chaque année l'école sans diplôme, sans formation et leur insertion professionnelle est très difficile. Elle reste un lieu de ségrégation par la diversité des voies (générale, technologique, professionnelle), des filières (L, ES, S), des établissements.

Le travail, avec la montée du chômage et de l'emploi précaire, n'est plus pour certains un facteur d'intégration. La dégradation du marché du travail empêche l'intégration : les chômeurs subissent une perte de leur revenu et perdent le sentiment de leur utilité sociale ; les individus ayant un emploi précaire s'intègrent difficilement dans l'entreprise... La parcellisation des tâches se traduit par des règles trop rigides pour être facilement acceptées et engendre un mal-être au travail. La mondialisation exacerbe la concurrence et fixe des objectifs élevés aux salariés (*burnout* ou épuisement professionnel).

L'État est remis en cause : on parle d'une crise de l'État providence (crise financière, crise d'efficacité, crise de légitimité : voir " La crise de l'État providence de Pierre Rosanvallon). Crise financière : les déficits se creusent. Avec la crise les dépenses augmentent et les recettes stagnent (crise de ciseaux). Crise d'efficacité : la pauvreté n'a pas été éradiquée. Crise de légitimité : avec la montée de l'individualisme, on assiste à une remise en cause de l'État providence.

3 Un lien en recomposition

A Les instances de socialisation renouvellent leur fonction intégratrice

Les solidarités familiales s'adaptent au changement social et économique. Au lieu de parler de crise de la famille, il conviendrait de parler de mutation.

Les effets de l'allongement des études, du vieillissement, du développement du chômage et de la précarité, sont en partie compensés par les aides familiales. L'évolution de la famille ne provoque donc pas un affaiblissement de son rôle d'intégration, mais plutôt son adaptation aux transformations du lien social. Ainsi, les liens familiaux sont de plus en plus libres et électifs.

La société moderne consacre la progression de l'individualisme. Sous un angle universaliste, l'individu s'émancipe alors des contraintes institutionnelles et sociales, gagnant en autonomie et en liberté. Sous l'angle particulariste, l'individualisme devient synonyme d'affaiblissement du lien social et de promotion du principe du chacun pour soi.

Mais le lien social se reconstruit sans cesse.

Dans le cadre de la discrimination positive (Z.E.P. aujourd'hui R.E.P, zones franches), l'État prend en considération l'individu.

B De nouveaux liens de sociabilité se font jour

Réseaux sociaux : au sens courant, la notion de réseau social se limite aux réseaux sociaux numériques (Facebook, Twitter...).

Le lien social utilise de nouveaux canaux mais continue de relier les individus entre eux. Des nouvelles formes de sociabilité permises par les technologies de la communication aux relations électives et spontanées que tissent les membres entre eux, le lien social se consolide. L'essor des technologies pouvait faire craindre un affaiblissement des relations directes et de la sociabilité. Or, il semble que ces nouveaux outils produisent un enrichissement du lien social. La téléphonie mobile ou Internet par exemple, permettent ainsi de relier des milliers d'individus et jouent un rôle important dans la socialisation des adolescents. Au-delà du lien virtuel, les jeux vidéo et notamment les jeux en réseau, permettent également de créer des liens sociaux.

La participation aux associations montre que les individus continuent à s'engager de manière durable, y compris pour défendre leurs valeurs. De nouveaux mécanismes de solidarité (mécanique) participent à l'émergence de communautés diverses, sportives, amicales, sexuelles, religieuses... Les liens rationnels issus de la division du travail sont insuffisants : des liens "*affectifs et amicaux*" sont indispensables. Nouveaux mouvements sociaux, développement des blogs politiques et citoyens... la mobilisation se renouvelle et promeut une citoyenneté participative.

Dans les sociétés modernes, les liens sont de moins en moins contraints et reposent de plus en plus sur le choix des individus ; on parle alors de **liens électifs**.

Additifs

Comparaison du modèle français et du modèle américain d'intégration

- **France** : intégration "*républicaine*".
Source de l'intégration : l'intégration nationale forgée par l'État.
Place des "minorités" : les minorités ne sont pas reconnues en tant que telles ; l'appartenance à une minorité relève de la vie privée.
Principe fondamental de traitement des inégalités : égalité des droits ; il ne peut y avoir de discrimination entre les individus et les groupes.
Évolutions récentes : développement des politiques de "*discrimination positive*" pour corriger les inégalités réelles subies par une partie de la population.
- **États-Unis** : intégration "*communautaire*".
Source de l'intégration : la réussite économique et sociale de chaque individu.
Place des "minorités" : l'appartenance à une minorité est reconnue publiquement et est un élément de la personnalité sociale des individus.
Principe fondamental de traitement des inégalités : recherche de l'équité ; elle passe par un traitement plus favorable des populations défavorisées (politiques d' "*affirmative action* ").
Évolutions récentes : limitation de l' "*affirmative action*", qui ne produit pas toujours la baisse des inégalités espérée et stigmatise les populations ciblées.

Source : Hachette Terminale

Sociabilité : capacité des individus à nouer des relations sociales plus ou moins institutionnalisées et à échanger avec autrui. On distingue une sociabilité familiale ou domestique et une sociabilité externe ou publique. On distingue également sociabilité formelle (vie associative, activités syndicales et politiques...) et informelle (rapports de voisinage, vie de café...).

Liens électifs : dans les sociétés caractérisées par un processus d'individualisation, les liens sont de moins en moins contraints et reposent de plus en plus sur le choix des individus.

La **division du travail social** désigne une répartition et une spécialisation des tâches nécessaires à la production de biens et de services entre les individus. Elle comprend la **division sociale du travail** (différenciation des activités en tâches relativement complexes dans la société : justice, éducation, police, activités agricoles...), la **division fonctionnelle du travail** (spécialisation des tâches au sein d'une organisation : fabrication, ventes, comptabilité), la **division technique du travail** (spécialisation verticale ou horizontale).

Qu'est ce que l'individualisation ? C'est un long processus au cours duquel l'individu devient libre et autonome, et acquiert une importance croissante dans la vie sociale. Le "*je*" prend plus de place au détriment du "*nous*".

Le processus d'individualisation doit être relié à la montée de l'individualisme, conception selon laquelle l'individu prime par rapport au groupe et à la société. La montée de l'individualisme a des effets ambivalents sur l'individu : l'individu peut se libérer grâce à l'individualisme : individualisme émancipateur qui lui permet de faire des choix libres et informés, c'est-à-dire d'être autonome. Grâce

à l'individualisation, l'individu a plus de marges de manœuvre dans la conduite de sa vie, il a peu à peu acquis une capacité à définir par lui-même et non en fonction de son appartenance à telle ou telle entité collective... **MAIS** l'individualisme comporte aussi des aspects négatifs : décomposition des liens sociaux antérieurs qui peut laisser l'individu seul, développement de pathologies de l'individu moderne (égoïsme, narcissisme, recherche de satisfaction immédiate...)

Comment est-on intégré ? Par un emploi et un revenu, par le respect des normes et des valeurs, par la communication, par le vote, par l'appartenance à des groupes sociaux.

Emploi : développement de la concurrence entre les salariés de l'entreprise et entre salariés hors de l'entreprise en raison du développement des emplois atypiques.

Famille : elle assure plusieurs fonctions (reproduction et procréation, production et consommation, transmission du patrimoine financier, immobilier, culturel, lieu de socialisation, lieu de solidarité, lieu d'attachement et d'affection). **MAIS** sa capacité d'intégration diminue, car : baisse des mariages, hausse des divorces, montée du célibat, hausse des familles monoparentales, baisse des couples avec enfants, poids croissant de l'individualisme.

École : elle doit instituer un ensemble de valeurs, un type de citoyenneté. C'est un lieu d'intégration pour 4 raisons : lieu d'apprentissage des normes et des valeurs d'une société (on apprend à vivre en groupe, à arriver à l'heure, la politesse, le français) ; lieu d'apprentissage de la citoyenneté (apprentissage de la langue, du fonctionnement des institutions) ; lieu de formation d'où intégration sur le marché du travail ; lien social entre pairs.

MAIS de nouveaux publics y apparaissent : hétérogénéité des attentes et des comportements. Il est donc nécessaire de modifier les méthodes d'enseignement (aide individualisée), les cursus (bac pro). L'échec scolaire reste élevé et l'inégalité scolaire aussi. Les problèmes de la société rentrent dans l'école : ce n'est plus un sanctuaire, elle est confrontée à la violence.

État : il doit favoriser le lien politique (la citoyenneté est un outil de l'intégration), mais on observe une montée de l'abstention lors des élections) et le lien social (couverture des risques sociaux, redistribution des revenus) mais il y a une remise en cause de l'Etat providence.

Montrez que la division du travail ne suffit pas à assurer une certaine cohésion sociale.

1) La division du travail est un élément fondamental de la cohésion sociale.

Paradoxe inhérent à la division du travail : loin d'être à l'origine de l'atomisation de la société, elle est au contraire une forme d'adaptation de l'organisation sociale à ce changement. Comme l'indique Durkheim, les sociétés supérieures ne peuvent se maintenir en équilibre que si le travail y est divisé, parce que l'attraction du semblable par le semblable suffit de moins en moins à produire de la cohésion.

La division du travail participe à l'intégration sociale via les groupements professionnels.

- 2) Elle ne suffit pas à assurer la cohésion sociale.

Lorsque les groupements professionnels perdent de leur importance, la fonction intégratrice du travail peut être remise en question.

L'École, l'État, participent à la régulation sociale, en visant à rendre justes et légitimes aux yeux des individus la répartition des activités professionnelles et la hiérarchie sociale qui en découle.

La famille, en tant qu'instance de socialisation primaire, intervient dans la construction de l'identité individuelle, en conformité avec la société.

Vous montrerez que les différentes formes de précarité peuvent contribuer à fragiliser le lien social.

- 1) La division du travail est un élément fondamental de la cohésion sociale.

Paradoxe inhérent à la division du travail : loin d'être à l'origine de l'atomisation de la société, elle est au contraire une forme d'adaptation de l'organisation sociale à ce changement. Comme l'indique Durkheim, les sociétés supérieures ne peuvent se maintenir en équilibre que si le travail y est divisé, parce que l'attraction du semblable par le semblable suffit de moins en moins à produire de la cohésion.

La division du travail participe à l'intégration sociale via les groupements professionnels

- 2) Elle ne suffit pas à assurer la cohésion sociale.

Lorsque les groupements professionnels perdent de leur importance, la fonction intégratrice du travail peut être remise en question.

L'École, l'État, participent à la régulation sociale, en visant à rendre justes et légitimes aux yeux des individus la répartition des activités professionnelles et la hiérarchie sociale qui en découle.

La famille, en tant qu'instance de socialisation primaire, intervient dans la construction de l'identité individuelle, en conformité avec la société.

Comment l'entreprise est-elle aujourd'hui un facteur d'intégration sociale ?

- 1) L'entreprise participe traditionnellement à la division du travail (solidarité). Rappeler les différentes définitions de la division du travail : division fonctionnelle (hiérarchie au sein de l'entreprise), division technique du travail (spécialisation des tâches) ; pour Durkheim la division sociale du travail est le fondement de la solidarité organique. Malgré l'effritement de la société salariale (Castel) et la précarité du travail (Paugam), le travail est encore une valeur centrale et participe à la construction des identités sociales.
- 2) L'entreprise voit aussi apparaître en son sein de nouveaux liens de sociabilité.